
Commission d'Harmonisation en Génie Electrique et Commission d'Harmonisation en Electronique

1. Publications de travaux de recherche (articles et communications)

- Le dossier de candidature comporte au moins quatre (4) articles de recherche parus dans des revues, indexées dans Web Of Science ou Scopus et où la contribution du candidat est avérée.
- a. Parmi ces quatre revues, deux (02) au moins doivent être à facteur d'impact selon Web Of Science où le nom du candidat doit être en premier.
- b. Les deux (02) autres revues doivent être indexées dans WOS ou Scopus et le nom du candidat doit être en premier ou second.
- De même ne peuvent être comptabilisés que les articles dont le contenu n'est pas dans la thèse de doctorat du (de la) candidat(e).
- Le(a) candidat(e) doit avoir présenté au moins deux fois ses travaux dans des conférences.

2. Encadrement de travaux de recherche

Le(a) candidat(e) doit avoir participé à une dynamique de recherche impliquant des mastères soutenus ou bien des doctorants. Toute participation dans une thèse devra être justifiée par des publications communes dans des journaux avec le doctorant et le directeur de thèse.

3. Activités pédagogiques

Le dossier de candidature doit comporter une production pédagogique de qualité (Livre, Chapitre de livre, Polycopié de cours, TD ou TP) du candidat qu'il considère comme la plus significative en termes d'apport personnel et contenu. Toute production pédagogique doit être répertoriée dans la bibliothèque de son institution.

4. Ouverture sur l'environnement et implication dans la vie de l'établissement

Le(a) candidat(e) doit justifier sa participation à des projets de recherche et d'ouverture sur l'environnement (Projet de recherche et de collaborations nationaux et internationaux, Projet de collaborations avec l'industrie, Expertise, Dépôt de brevet, Organisation de manifestation scientifique, Projet PAQ, Conventions signées, etc.)

5. Autres critères

Le test de plagiat ne doit pas dépasser un taux de 15% pour le rapport de synthèse et les supports pédagogique

Commission d'Harmonisation en Génie Industriel

1. Publications de travaux de recherche (articles et communications)

- Le dossier de candidature comporte au moins quatre (4) articles de recherche parus ou acceptés dans des revues scientifiques spécialisées, indexées dans Web Of Science ou Scopus dont au moins deux articles classés Q1 ou Q2 à l'année de publication.
- Ne seront comptabilisés que les articles où la contribution du candidat est avérée.
- Ne sont comptabilisés que les articles dont le contenu n'est pas intégralement dans la thèse de doctorat du (de la) candidat(e). Les articles contenant des approfondissements des travaux de thèse peuvent être comptabilisés ;
- Un article dont le nombre de signataires dépasse trois co-auteurs peut ne pas être comptabilisé comme un article entier ;
- Au moins un article doit avoir le(a) candidat(e) comme premier auteur ;
- Le(a) candidat(e) doit avoir participé au moins à deux conférences internationales de la spécialité avec proceedings.

2. Encadrement de travaux de recherche

Le(a) candidat(e) doit avoir assuré l'encadrement de deux (2) mastères de recherche soutenus. A noter que l'encadrement de trois (3) Projets de Fin d'Etudes d'Ingénieur contenant une composante recherche peut être équivalent à l'encadrement de deux (2) mastères de recherche. De même, le co-encadrement d'une thèse de doctorat soutenue peut être équivalent à un mastère encadré et soutenu.

3. Activités pédagogiques

Le dossier de candidature comporte la production pédagogique (Livre, Chapitre de livre, Polycopié de cours, TD ou TP) du (de la) candidat(e) qu'il (qu'elle) considère comme la plus significative en termes d'apport personnel et contenu.

4. Ouverture sur l'environnement et implication dans la vie de l'établissement

Le candidat doit justifier de sa participation à des projets de recherche et d'ouverture sur l'environnement (projets de recherche et de collaboration nationaux et internationaux, projets de collaboration avec l'industrie, expertise, dépôt de brevets, organisation de manifestations scientifiques, projet PAQ, etc.

5. Autres critères

Un document de synthèse détaillant les activités de recherche, d'enseignement et d'ouverture sur l'environnement du candidat.

- Dans le volet recherche, le candidat présentera une synthèse de la littérature existante sur les sujets de recherche traités, les objectifs, les contributions et les résultats des travaux menés et des perspectives de recherche bien identifiées.

- Dans le volet enseignement, le candidat détaillera les différentes activités d'enseignement et d'encadrement pédagogique menés, les méthodes pédagogiques utilisées,
- Dans le volet ouverture sur l'environnement, le candidat exposera ses interactions avec le monde socio-économique, son implication dans l'institution.